

Informations pratiques pour la télé-inscription en classe de seconde Saisie des enseignements optionnels

1 - Langues obligatoires : LVA / LVB

2 - Chaque élève, hors affectation spécifique, peut choisir 0 ou 1 enseignement optionnel :

- LV3 : Italien 3 (**ITA3**) ou Portugais C (**POR3**)
 - Atelier artistique : Arts et Astronomie (**AR-AS**)
 - Atelier artistique : Théâtre et Cinéma (**THCIN**)
 - Management et gestion (**MAGES**)
 - Sciences de l'Ingénieur (**SC-IG**)
 - Création et Innovation Technologique (**CITEC**)
 - Sciences et Laboratoire (**SLABO**)
- } Ne sera pas suivi d'un enseignement de spécialité « Arts » en 1^{ère} Générale

Le nombre de places étant limité dans chacun des enseignements optionnels, le lycée se réserve le droit de vous proposer un autre enseignement optionnel en vous contactant par téléphone.

Pour les affectations spécifiques ci-dessous, l'élève choisira **l'enseignement** prévu pour la section concernée.

2^{nde} générale et technologique européenne - Section européenne Espagnol

2^{nde} générale et technologique esabac- Section ESABAC

2^{nde} générale et technologique section sportive :

- Section sportive rugby
- Section sportive escalade
- Section sportive natation

NB : Ne sélectionner **EPS** en enseignement FACULTATIF **QUE** si vous êtes sportif de haut niveau, dûment inscrit en club et que cette activité peut avoir des incidences sur votre emploi du temps scolaire. Une autorisation du chef d'établissement est à solliciter obligatoirement sur entretien dans ce cas.